



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômeurs

Question écrite n° 130250

## Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la formation des chômeurs. Selon les chiffres officiels en 2010, 20 % des formations financées par Pôle emploi n'ont pas trouvé preneur. À la lecture de ces très mauvais résultats gouvernementaux, il lui demande comment il explique que des formations financées ne trouvent pas preneurs, alors que l'on sait qu'un chômeur formé sur deux retrouve un emploi dans les six mois. La formation devrait être très attractive et elle ne l'est pas. Certains, pour expliquer cette situation, évoquent un système complexe, sinueux et administratif. Et de fait, les conseillers de Pôle emploi n'ont souvent matériellement pas le temps de s'occuper de la formation des chômeurs, alors que la loi prévoit que l'organisme est par nature le principal prescripteur de formation pour les chômeurs. Il lui demande s'il partage cette analyse et si oui, s'il compte enfin donner aux salariés de Pôle emploi les moyens de remplir leur mission.

## Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 130250

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 mars 2012, page 2228

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)